

M. l'abbé John Quinan, ancien curé, est décédé à Main-à-Dieu, le 26 mars, à l'âge de 80 ans et quatre mois. Il appartenait à la Congrégation du Petit Séminaire de Québec, depuis le 15 février 1835.

On ne connaît aucune relique du corps de saint Joseph. A Rome, dans l'église de Saint-Pierre, on montre un morceau de sa ceinture et de son manteau; à l'église Sainte-Anastasio, sa chlamyde; au Mans, dans l'église de la Couture, un fragment de son vêtement. A l'église de Joinville, diocèse de Langres, on conserve une ceinture que l'on dit être de saint Joseph, qui fut rapportée de Palestine par le sire de Joinville, l'historien de saint Louis. Elle consiste en un tissu plat, de fil ou d'écorce, assez gros et de couleur grisâtre. La longueur est de 1 mètre, et varie en largeur de 30 à 45 millimètres. Aux extrémités est attaché un fermoir en os ou en nacre jauni par le temps. Cette relique est enfermée dans un étui ou fourreau en drap d'argent doublé de soie et garni d'une dentelle d'argent.

D'après divers journaux allemands, le bruit court à Trèves que la sainte Tunique serait prochainement exposée à la vénération des fidèles. On sait que l'Exposition de cette sainte relique ne se fait que dans les plus grandes circonstances; la dernière *montrance* a eu lieu en 1844; elle avait attiré plus de 200,000 pèlerins, venus de tous les points de l'Europe.

Le R. P. Pandosi, O. M. I., décédé récemment à la mission de Okanagon, était natif de Marseille, et fils de l'amiral Pandosi. Il avait renoncé à tous les avantages de la fortune pour se consacrer aux missions des Indiens.

Nos échanges d'Europe s'accordent à dire que le dernier ouvrage de M. Drumond, "le testament d'un antisémite," contient des pages malheureuses.

M. l'abbé A. H. Gosselin est parti pour l'Europe samedi dernier. Pendant son absence qui durera plusieurs mois, il sera remplacé par M. l'abbé Gauvin, ancien curé.

M. l'abbé A. Rouleau, vicaire à Charlesbourg, a été nommé curé de S. Etienne, en remplacement de M. l'abbé Roy retiré pour raison de santé.

Prière de nous faire connaître immédiatement toute irrégularité dans le service de distribution.